

Recueil des actes administratifs 2018

Partie 4 – Avis - n° 4-05



ARRETES DE M. le PRESIDENT

SOMMAIRE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE « SOLIDARITES »

DIRECTION DE LA PREVENTION & PROTECTION DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

8 novembre 2018	Avis de la Commission d'Information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social portant sur l'Action Educative à Domicile Intensive (AEDI).....	5
“	Avis de la Commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social portant sur l'Action Educative en Milieu Ouvert classique et renforcée	7
“	Avis de la Commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social portant sur l'Hébergement et l'accueil de jour.....	9
“	Avis de la Commission conjointe d'information et de sélection d'appel à projets social ou médico-social portant sur le Placement Educatif à Domicile	11



Avis
de la Commission d'Information et de sélection
d'appel à projets social ou médico-social
portant sur l'Action Educative à Domicile Intensive (AEDI)

La Commission s'est réunie les 28 septembre 2018, 12 octobre 2018 et 8 novembre 2018, sous la présidence de Mme ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Affaires sociales, pour auditionner et procéder au classement candidats ayant déposé un projet dans le cadre de l'appel à projets « Action Educative à Domicile Intensive » pour 40 places réparties entre 5 lots.

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en place de 5 mesures**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP)**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Groupe SOS Jeunesse
- N°4 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°5 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place de 7 mesures**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP)**
- N°2 : Fondation Action Enfance
- N°3 : Groupe SOS Jeunesse
- N°4 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°5 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe

➤ **LOT 3 : mise en place de 5 mesures**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 : Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP)
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°5 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place de 18 mesures**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP)**
- N°2 : Groupe SOS Jeunesse
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°5 : Fondation Verdier

➤ **LOT 5 : mise en place de 5 mesures**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 Association de l'Aide Familiale Populaire (AAFP)
- N°3 Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°4 Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet.



Avis

de la Commission conjointe d'Information et de sélection

d'appel à projets social ou médico-social

portant sur l'Action Éducative en Milieu Ouvert classique et renforcée

La Commission s'est réunie les 16 octobre et 8 novembre 2018, sous la co-présidence de Madame ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Affaires sociales, et de Madame Ségolène CAVALIERE, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (excusée le 16 octobre).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la Préfète d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en place de 47 mesures d'AEMO et 28 AEMOR**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)**
- N°2 : Groupe SOS Jeunesse
- N°3 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place de 74 mesures d'AEMO et 30 AEMOR**

3 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Groupe SOS Jeunesse**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe

➤ **LOT 3 : mise en place de 68 mesures d'AEMO et 14 AEMOR**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place de 265 mesures d'AEMO et 106 AEMOR**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)**
- N°2 : Groupe SOS Jeunesse
- N°3 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 5 : mise en place de 79 mesures d'AEMO et 22 AEMOR**

3 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Sauvegarde Mayenne/Sarthe

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Indre et Loire.



Avis

de la Commission conjointe d'Information et de sélection

d'appel à projets social ou médico-social

portant sur l'Hébergement et l'Accueil de jour

La Commission s'est réunie les 5 et 8 novembre 2018, sous la co-présidence de Madame ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des affaires sociales, et de Madame Ségolène CAVALIERE, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (excusée le 5 novembre).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la Préfète d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en place de 36 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 3 places d'accueil de jour**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Montjoie**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Groupe SOS Jeunesse
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place 83 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 6 places d'accueil de jour**

2 dossiers ont été déposés et la commission retient les deux candidatures qui ont proposé **un projet commun en collaboration** :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- **N°1 : Groupe SOS Jeunesse**

➤ **LOT 3 : mise en place 38 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 3 places d'accueil de jour**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- N°2 : Fondation des Apprentis d'Auteuil
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place 221 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 18 places d'accueil de jour**

3 projets ont été déposés et la commission a décidé de déclarer ce lot infructueux

➤ **LOT 5 : mise en place 57 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 5 places d'accueil de jour**

1 projet a été déposé, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Indre et Loire.



Avis

de la Commission conjointe d'Information et de sélection

d'appel à projets social ou médico-social

portant sur le Placement Éducatif A Domicile

La Commission s'est réunie les 12 octobre, 15 octobre et 8 novembre 2018, sous la co-présidence de Madame ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des Affaires sociales, et de Madame Ségolène CAVALIERE, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (excusée les 12 et 15 octobre).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la Préfète d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en œuvre de 12 accompagnements**

5 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Montjoie**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)
- N°4 : Groupe SOS Jeunesse
- N°5 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place de 22 accompagnements**

2 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- N°2 : Groupe SOS Jeunesse

➤ **LOT 3 : mise en place de 14 accompagnements**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 Fondation des Apprentis d'Auteuil**
- N°2 : Fondation Action Enfance
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place de 68 accompagnements**

3 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)**
- N°2 : Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF)
- N°3 : Fondation Verdier

➤ **LOT 5 : mise en place de 14 accompagnements**

1 projet a été déposé, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Indre et Loire.

Recueil consultable à la Direction des Archives départementales, 6 rue des Ursulines, TOURS, en contactant le 02 47 60 88 88 ou en transmettant votre demande précise à cette adresse électronique : archives@departement-touraine.fr

Tous droits de reproduction réservés

Pour Copie Conforme :

Le Directeur général des services
Fabrice PERRIN